

Accueillir un assistant de français dans votre école

AVANTAGES

Accueillir un assistant français dans votre école augmentera la motivation des élèves car il :

- apportera une touche culturelle française authentique,
- est de langue maternelle française,
- est proche de la culture des jeunes,
- est intéressé par le travail avec les adolescents.

L'assistant peut également être un grand soutien pour l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'organisation d'activités.

MISSIONS DE L'ASSISTANT DE FRANÇAIS

L'assistant ne remplace pas un enseignant.

Les missions sont à déterminer précisément entre votre établissement et l'Institut français de Suède.

Voici quelques exemples de missions possibles :

- encadrer le groupe pendant le cours avec le professeur,
- créer/animer certaines activités pendant le cours,
- diviser la classe en deux groupes pour faire des activités d'expression orale,
- faire des présentations sur la culture française et "francophone" : régions, artistes, films, etc,
- aider à l'organisation de projets dans l'école,
- aider à l'organisation de voyages scolaires en France...

L'Institut français de Suède ajoute une mission obligatoire au travail de l'assistant : participer à l'organisation d'activités locales en coopération avec l'Alliance française de Suède et l'Institut français de Suède.

CONDITIONS

L'assistant français est un étudiant français ou européen (mais de langue maternelle française), âgé de 18 à 26 ans, qui effectue un Service civique.

L'assistant peut rester pour un minimum de 6 mois jusqu'à une année scolaire complète et peut arriver selon le calendrier défini par l'école.

L'assistant peut travailler de 24h à 35h par semaine scolaire, incluant le temps de préparation.

Dans le contrat, l'assistant bénéficie de 2 jours de congé par mois, mais nous recommandons d'offrir toutes les vacances scolaires.

Il s'agit bien d'une mission de volontariat civique et non d'un emploi.

L'école peut proposer son aide à l'assistant pour trouver un appartement et veillera à ce qu'il vive dans de bonnes conditions de sécurité.

Si votre école ne dispose pas de suffisamment d'heures de français, il est également possible de partager l'assistant entre plusieurs écoles.

Toutes les écoles publiques peuvent demander un assistant de français. Les friskolor peuvent demander un assistant de français également soit lorsque leurs fonds proviennent de fondations, soit lorsqu'elles partagent un assistant avec une école publique.

L'école doit désigner un tuteur pour accompagner l'assistant pendant sa mission. Idéalement, cette personne travaille avec lui/elle mais n'est pas son supérieur/superviseur. Ceci est néanmoins toléré.

Il est du devoir de l'école d'organiser des sessions d'accueil et des briefings pour l'assistant (historique de l'organisation, personnel, familiarisation avec les outils et procédures, etc.)



DISPOSITIONS FINANCIÈRES

L'assistant perçoit au minimum 1500 SEK/mois. L'indemnité versée par l'école peut être payée par virement bancaire à l'assistant ou fournir un logement à la place. Si les écoles se partagent l'assistant, il appartient aux écoles de décider de la manière dont elles le rémunèrent (partager le coût chaque mois ou payer l'assistant 1 mois puis l'autre école paye le mois suivant, etc.)

Par ailleurs, 5100 SEK/mois sont versés par l'organisation française "La Guilde" et l'organisation du Service civique directement à l'assistant.

ASSURANCES ET PRESTATIONS MÉDICALES

La Guilde et l'agence du Service civique assurent le régime médical et d'assurance du volontaire. La Guilde gère cette partie avec l'assurance MAI et l'assurance MUTUAIDE.

Le régime d'assurance couvre

- les frais médicaux (remboursement sur présentation d'un justificatif)
- le rapatriement médical et l'assistance 24/24
- la responsabilité civile

Un contrat d'assurance sera remis à l'assistant lors de la formation pré-départ.

L'école n'a aucune démarche à entreprendre à ce sujet.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Validation du projet :

Si vous êtes intéressé(e), vous devez en informer Meryl MAUSSIRE à l'Institut français de Suède, et décider quelles sont les missions. Meryl remplira alors un formulaire de mission, travaillera sur son contenu avec La Guilde qui se chargera de le soumettre à une agence nationale pour la subvention française.

Le projet doit être validé par "La Guilde" et l'agence du Service civique.

L'agence Française du Service civique a 3 mois pour émettre un avis.

La validation est basée sur le respect de ces principes légaux : non substitution à l'emploi, accessibilité des activités à tous les volontaires de 18 à 25 ans, utilité sociale du projet...

Recrutement :

Lorsque l'Agence a validé le projet, le recrutement peut commencer.

Meryl sélectionnera les CV en fonction des critères de l'école et fait passer les entretiens. Meryl transmettra ensuite à l'école le profil le plus adapté. L'école pourra soit accepter le profil retenu soit faire passer un entretien à son tour.

Formation avant le départ :

Lorsque l'assistant aura été sélectionné, il devra participer à une formation de pré-départ à Paris. Il signera ses contrats. Il arrivera ensuite à Stockholm pendant une journée pour un briefing avec Meryl à l'Institut français. Ensuite, il se rendra dans son école.

Principales "règles" (toutes figurent dans le contrat) :

Lors du recrutement, deux contrats seront signés : un entre l'assistant et La Guilde en tant qu'entité légale, l'autre entre l'assistant, la Guilde et l'école.

Afin de remplir le contrat, il sera demandé à l'école de remplir le "formulaire de contrat" avec les détails administratifs concernant l'assistant et l'école. Meryl apportera son aide pour remplir ces documents.

En outre, l'assistant signera une déclaration d'engagement, commune à tous les volontaires dans le cadre des accords de La Guilde.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez écrire à Meryl MAUSSIRE, attachée de coopération pour le français, meryl.maussire@diplomatie.gouv.fr et elle se chargera de remplir les documents. Veuillez noter qu'il faut compter 3-4 mois entre votre décision et l'arrivée de l'assistant.